

Kalima
Mungu

A Monsieur le Commissaire de Police
de et à
R U H E N G E R I .-

*- 7 jours sur trois ils ont une longue
- de ces jours ils peuvent se
reposer - ils sont obligés de se reposer
au camp.*

Monsieur le Commissaire ,

Qu'il nous soit permis de vous adresser la présente afin de vous présenter nos doléances en ce qui concerne la prestation de garde pendant la nuit.

Nous ne pouvons plus tenir en effet, car la prestation de garde pendant la nuit et le lendemain assurer le service du matin au soir à 5h sans moindre repos ça devient chose presque impossible pour nous:

- 1°/a cause du sommeil, vous comprenez bien quelcun qui n'a pas dormis la nuit qu'il lui faut un repos le lendemain?-
- 2°/Nous n'avons pas le temps de laver et repasser nos habits, alors que chaque lundi vous nous infligez des punitions pour la malpropreté.- Vous ne nous laissez même pas un samedi pour pouvoir réaliser l'une des choses précitées ?.-

*ont 2 tenues.
sont autorisés de laisser
laver les habits par la prison*

C'est pourquoi nous prenons la respectueuse liberté de nous adresser à vous afin de vous demander d'essayer d'y porter remède, autrement nous ne concevons pas comment il peut exister des lois pour une personne et non pour chaque Territoire, car dans tous le Territoires où nous avons passé nous n'avons jamais vu un tel cas si ce n'est ici ?-

Dans l'attente d'une suite urgente et favorable à notre requête, nous vous prions d'agréer Monsieur le Commissaire de Police, l'assurance de notre considération la plus distinguée.-

Les Policiers du Territoire de Ruhengeri.-

